



139^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 14 - 18.10.2018

Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Commission permanente
de la paix et de la sécurité internationale

C-I/139/A.1.rev
4 octobre 2018

Projet d'ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du compte rendu de la session de la Commission tenue lors de la 138^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève (mars 2018)**
- 3. Elections au Bureau de la Commission permanente**

La Commission pourvoira les postes vacants au Bureau sur la base des candidatures proposées par les groupes géopolitiques.
- 4. Réunion-débat sur le thème *Désarmement global et non-prolifération***

En mai 2018, le Secrétaire général des Nations Unies a lancé le nouveau programme de désarmement *Assurer notre avenir commun*. L'objectif de la réunion-débat est de donner aux membres de la Commission l'occasion de passer en revue ce programme, de discuter des défis à relever pour mettre en œuvre le désarmement d'un point de vue global et d'examiner les stratégies de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération liées aux armes de destruction massive et aux armes classiques. Cette session sera également l'occasion d'exposer le projet à long terme de la Commission sur le contrôle du désarmement.
- 5. Réunion-débat sur le thème *Combattre la violence sexuelle dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ainsi qu'en dehors***

La violence sexuelle est utilisée dans de nombreux conflits à travers le monde comme une arme pour humilier et terroriser la population, et maîtriser la reproduction. Depuis 1990, il est avéré que des soldats de la paix de l'ONU ont commis des violences sexuelles. Cependant, ils sont rarement tenus responsables de ces violations. Les participants discuteront des mesures que les parlements peuvent prendre pour contribuer à contrôler et faire cesser les violences sexuelles à l'égard des femmes et des enfants au cours des missions de maintien de la paix.
- 6. Audition d'experts sur le thème *Le caractère inacceptable de l'utilisation de mercenaires comme moyen de saper la paix et de violer les droits de l'homme***

Les mercenaires sont souvent présents lors de conflits armés ou de guerres hybrides où ils opèrent dans une zone de flou avec un contrôle limité de l'armée. L'utilisation de mercenaires génère des risques sérieux de violation des droits de l'homme, et représente un obstacle à la reddition de comptes et aux recours pour les victimes. La Commission a souhaité inscrire cette question à son ordre du jour en vue de l'adoption d'une résolution sur le sujet lors de la 140^{ème} Assemblée de l'UIP. Pour s'y préparer, la Commission tiendra une audition d'experts afin d'échanger des opinions avec les membres sur l'évolution du concept de mercenariat et sur les défis à relever. Un débat aura également lieu sur les mesures et les actions que les parlements peuvent prévoir en matière de législation, d'élaboration de politiques, d'évaluation et de contrôle. Les co-rapporteurs s'appuieront sur l'audition et le débat qui suivra pour rédiger l'avant-projet de résolution.
- 7. Divers**

#IPU139